

DIVISION de l'ESCOMPTE

& des RENSEIGNEMENTS

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DES ACTIONNAIRES

DU 29 JUILLET 1871

COMPTE RENDU

DES OPÉRATIONS

De l'Exercice 1870-1871

PARIS

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER

A. CHAIX ET C^{ie}

RUE BERGÈRE, 20, PRÈS DU BOULEVARD MONTMARTRE

1871.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

RAPPORT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DES ACTIONNAIRES

DU 29 JUILLET 1871

COMPTE RENDU

DES OPÉRATIONS

De l'Exercice 1870-1871

PARIS

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER

A. CHAIX ET C^{ie}

RUE BERGÈRE, 20, PRÈS DU BOULEVARD MONTMARTRE

1871.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

DIRECTION.

MM. H. BIESTA (décédé),
A. PINARD } Directeurs.

Victor BORIE, Secrétaire général.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM. BOISSAYE, négociant, administrateur délégué.
BRASSAC, ancien Négociant.
CALLOU (G.), ancien juge au Tribunal de Commerce.
DUBOCHET (Vincent), négociant, président du Conseil d'Administration de la Compagnie parisienne d'Éclairage et de Chauffage par le gaz.
GILLET, fils aîné, banquier.
LAVEISSIÈRE (J.-F.), négociant, de la maison J.-J. Laveissière et fils.

MM. LE VILLAIN (E.), négociant, de la maison Le Villain frères.
OGERAU (Frédéric), négociant, membre du Conseil général des Manufactures.
PAYEN, négociant en soieries, membre de la Chambre de Commerce.
POIRIER, négociant, ancien membre de la Chambre de Commerce.
PREVOST, négociant, de la maison Jeanti et Prevost
THOMAS, négociant.

CENSEURS.

MM. Berthier, ancien président du Tribunal de Commerce, ancien membre de la Chambre de Commerce.
Drouin, président du Tribunal de Commerce, député à l'Assemblée nationale.
Forget, ancien juge au Tribunal de Commerce.

CONSEIL D'ESCOMPTE.

MM. Allain-Niquet fils,	cuirs.	MM. X...	cuirs.
Allez,	quincaillerie.	Guybert (F.),	mérinos.
Badouilleau Le Villain,	commissionnaire en march.	Hachette (G.),	librairie.
Barbet-Massin,	tissus de coton.	Lantin,	tissus de laine.
Barbier fils,	bois de construction.	Lebel,	bois de charpente.
Bartet,	draps.	Leduc,	chapeaux de paille.
Baudelot,	tuiles.	Lemoine,	cuirs.
Beau,	rouenneries.	Marchand,	fers.
Baudouin,	entrepreneur de menuiserie.	Margueritte-Lucy,	mousselines.
Berson,	laines.	Masson (George),	librairie.
Blanchet,	bonneterie.	Messener fils,	papiers peints.
Boutet,	vins.	Moimery,	épicerie.
Carlhian,	nouveautés.	Moret,	soieries.
Chaisemartin,	nouveautés.	Muron,	soieries.
Claudon (G.),	eaux-de-vie.	Oeschger,	métaux.
De Clermont (Othon),	chapellerie.	Ormancey,	banquier.
Delaleu (C.), de Bercy,	vins.	Picard,	bois à brûler.
Devès,	draps.	Planche,	châles.
Didot (Hyacinthe),	imprimerie.	Ravaut,	bois de charpente.
Dietz-Monnin,	quincaillerie.	Ricquier,	produits chimiques.
Ducel (J.-J.),	fers et fontes.	Riverin,	épicerie.
Dufay,	papiers.	Rougelot,	bois à brûler.
De l'Escaille,	laines.	X...	papiers.
Evette fils,	charbons.	Rouvenat,	joaillerie.
Galichon,	vins.	Salmon,	fers.
Gallet,	raffineur.	Savard,	bijouterie.
Gautier (L.),	taillanderie.	Talamon,	draps.
Gingembre,	agrafes.	Teissonnière,	vins.
Giraudeau (Alfred),	tissus imprimés.	Viguès,	bois des îles.
Grundeler,	porcelaines.	Weil (Louis),	boutons.

CONSEIL JUDICIAIRE.

MM. Dufaure,	avocat.	MM. Lenoir,	avoué de 1 ^{re} instance.
Busson-Billaud,	avocat.	Schayé fils,	agréé.
Cottin,	notaire.	Brossier,	huissier.
Déroulède,	avoué à la Cour d'appel.		

ADMINISTRATEUR HONORAIRE.

M. Cohin.

MEMBRES HONORAIRES DU CONSEIL D'ESCOMPTE.

MM. Allain-Niquet, — Aschermann, — Blanchet, — Boch, — Cavaré, — Cléry, — Grenard, — Guybert, — Jeanti, — Jardin, — Lacasse, — Lambert, — Lanseigne, — Lecocq, — Leduc (E.), — Louvrier, — Mandrou, — Outin, — Pellou, — Plançon, — Pouet, — Sangnier, — Tavernier, Tétu.

COMPTE RENDU

DES OPÉRATIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

EXERCICE 1870-1871

Nominations.

MESSIEURS,

Avant de vous soumettre le compte rendu de nos opérations pendant l'exercice qui vient de finir, nous devons vous indiquer les élections auxquelles vous aurez à procéder à la fin de la séance.

Trois membres du Conseil d'administration, MM. Boissaye, Brassac et Le Villain, et l'un des Censeurs, M. Drouin, ont atteint cette année la limite de leur mandat.

Vous aurez soit à les réélire, soit à les remplacer. Nous vous rappellerons, à cette occasion, que, suivant l'article 19 des statuts, les Administrateurs et Censeurs sortant de fonctions sont rééligibles.

L'année qui vient de s'écouler, pendant laquelle tant de calamités se sont appesanties sur notre malheureux pays, a été particulièrement douloureuse pour le Comptoir, qui a eu à déplorer la mort de son premier Directeur, M. Hippolyte Biesta, et de deux Membres de son Conseil d'administration, MM. Niel et Legendre.

Permettez-nous, Messieurs, de nous arrêter quelques instants, pour payer à ces amis regrettés le juste tribut d'hommages qui leur est dû :

Dans le courant du mois d'octobre dernier, une mort prématurée a enlevé M. Biesta à sa famille et à ses amis.

Attaché à notre Institution, dès son origine, il avait remplacé au mois de juillet 1848, en qualité de premier Directeur, M. Pagnerre, démissionnaire, et depuis cette époque, il n'avait cessé d'apporter, dans l'accomplissement de ses fonctions, un zèle et un dévouement dont vous avez été les témoins, et qui ont contribué à la prospérité et à l'élévation progressives du Comptoir.

M. Niel, que l'investissement de Paris avait surpris loin de nous, venait à peine de reprendre sa place dans notre Conseil, lorsqu'il tomba, rue de la Paix, victime de nos discordes civiles. Nous resterons longtemps sous l'impression de cet événement aussi tragique qu'inattendu, et vous regretterez avec nous, Messieurs, cet homme si justement vénéré, qui fut l'un des fondateurs du Comptoir, et qui s'était acquis, par la droiture de son caractère et la cordialité de ses relations, l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connu.

Le jour même où nous rendions les derniers devoirs à M. Niel, un nouveau malheur nous frappait.

M. Legendre, qui, malgré la profonde altération de sa santé, n'avait cessé de suivre nos travaux et de nous éclairer de ses conseils pendant les deux sièges, succombait à la maladie dont il était atteint. M. Legendre faisait partie de notre Conseil d'administration depuis le mois de juillet 1855. Esprit droit, caractère conciliant et affable, il s'était attiré l'estime et les sympathies de tous, et sa perte laisse parmi nous d'unanimes regrets.

En présence des douloureux événements que nous venons de retracer et qui atteignent le personnel supérieur de notre Administration, le Conseil avait des résolutions à vous proposer, et il n'eût pas manqué de le faire si les circonstances le lui avaient permis ; — mais, vous le savez, nos statuts prescrivent des délais rigoureux pour la convocation de nos Assemblées générales et la fixation de l'ordre du jour. D'un autre côté, il était indispensable de vous réunir avant la fin de juillet, et pour cela, nous avons dû publier la convocation de l'Assemblée et son ordre du jour dès le 14 juin ; — Or, à cette époque, nous sortions à peine de la guerre civile, et les membres de votre Conseil, dispersés, n'avaient pu encore se réunir en nombre suffisant pour délibérer utilement. Au surplus, nous étudions, en ce moment, les questions sur lesquelles vous aurez à vous prononcer, et nous ne tarderons pas à vous réunir en Assemblée générale extraordinaire, pour vous soumettre nos propositions ayant pour objet les modifications statutaires dont l'utilité nous est depuis longtemps apparue.

Opérations.

Le total de nos opérations, pendant l'exercice
1870-1871, a été de..... 1 770,965,493 fr. 46 c.

Report..... 1,770,965,493 fr. 46 c.

Ce chiffre se subdivise ainsi entre les diverses branches de nos affaires :

Escompte des effets de commerce sur Paris et les Départements.....	408,107,658 fr. 16 c.	
Escompte des effets de commerce sur l'Étranger	169,299,065	99
Escompte des warrants	5,921,613	»
<hr/>		
Montant de nos escomptes réunis.....	583,328,337 fr. 15 c.	
Encaissement des effets sur Paris, les Départements et l'Étranger.....	42,087,518	34
Avances sur fonds publics.....	14,097,526	25
Acceptations et crédits sur nantissements...	27,487,313	53
Souscriptions, ventes et achats de fonds publics pour compte de tiers.....	106,162,498	08
Transactions sur place et tirages des Agences dans les Colonies françaises et à l'Étranger....	425,063,245	53
Opérations des Agences en France.....	572,739,054	58
<hr/>		
TOTAL ÉGAL.....	1,770,965,493 fr. 46 c.	

La comparaison de ces chiffres avec ceux du dernier exercice fait ressortir les différences ci-après :

Différences en moins :

Sur nos escomptes réunis.....	603,977,340 fr. 85 c.
Sur les encaissements.....	59,571,204 71
Sur les avances sur fonds publics.....	6,857,909 25
Sur les acceptations et crédits sur nantisse-	
<hr/>	
<i>A reporter</i>	670,406,454 fr. 81 c.

Report..... 670,406,454 fr. 81 c.

ments.....	1,233,701	23
Sur les souscriptions, ventes et achats de fonds publics pour compte de tiers.....	108,033,381	98
Sur les transactions sur place et les tirages de nos Agences d'outre-mer.....	671,134,143	22
<hr/>		
ENSEMBLE.....	1,450,807,681 fr. 24 c.	

Différence en plus :

Sur les opérations des Agences en France..	135,166,787	86
Diminution, comparativement à 1869-1870.	1,315,640,893 fr. 38 c.	

Caisse.

Le mouvement de la caisse, pendant l'exercice, a été :

Au Crédit, de.....	719,951,158 fr. 34 c.
Au Débit, de.....	713,920,742 37
<hr/>	
Ensemble.....	1,433,871,900 fr. 71 c.
Il avait été, en 1869-1870, de.....	3,504,997,002 34
<hr/>	
La diminution est de.....	2,071,125,101 fr. 63 c.
<hr/>	
La moyenne des paiements par mois, a été de	59,493,395 fr. 19 c.

Portefeuille.

Le solde de notre portefeuille au 15 juin 1870 comprenait :

59,786 effets, montant à 99,104,695 fr. 52 c.

<i>Reports</i>	59,786 effets, montant à	99,104,695 fr. 52 c.
Il est entré, du		
15 juin 1870 au 30		
juin 1871.....	681,414	— 625,482,496 14
Ensemble.....	741,200	— 724,587,191 fr. 66 c.
Il est sorti pendant		
la même période...	725,616	— 695,260,269 27
Le solde de notre		
portefeuille, au 30 juin		
dernier, était de...	15,584	— 29,326,922 fr. 39 c.

Le montant des effets qui figurent à l'entrée du portefeuille se décompose ainsi :

Valeurs sur Paris	170,936 effets, pour	242,599,667 fr. 38 c.
— sur les Départements	556,042	— 286,472,160 64
— sur l'Étranger . . .	14,222	— 195,515,363 64

Ces chiffres, comparés avec ceux de l'exercice antérieur, présentent les résultats suivants :

Valeurs sur Paris : Diminution sur le nombre des effets, 246,748, et sur les sommes 315,787,538 fr. 21 c.

Valeurs sur Province : Diminution sur le nombre des effets, 531,593, et sur les sommes 234,970,321 fr. 62 c.

Valeurs sur l'Étranger : Diminution sur le nombre des effets, 18,193, et sur les sommes 140,903,840 fr. 09 c.

En résumé, la diminution de notre portefeuille, comparativement à l'année dernière, a été, sur le nombre des effets, de 796,534, et sur les sommes de 693,316,475 fr. 33 c.

Comptes d'espèces.

Le solde de nos comptes d'espèces était, au		
15 juin 1870, de.....	62,847,420 fr. 20 c.	
Il nous a été déposé, du 16 juin 1870 au		
30 juin dernier.....	84,464,226 24	
Le montant de ces comptes s'est ainsi trouvé		
porté à.....	147,311,646 fr. 44 c.	
Sur lesquels nous avons remboursé.....	126,857,002 46	
Solde au 30 juin dernier.....	20,454,643 fr. 98 c.	

La moyenne des versements par mois a été de 7,038,685 fr. 52 c.

Contentieux de Paris.

Les effets entrés au Contentieux, pendant le premier semestre de l'exercice. se sont élevés à.....	102,032 fr. 24 c.
Sur lesquels il nous a été remboursé, pendant le même semestre... ..	15,041 30
Reliquat au 31 décembre dernier.....	86,990 fr. 94 c.
Nous avons imputé, sur ce reliquat, le produit net des rentrées effectuées, pendant le semestre, sur le Contentieux des exercices clos, soit.....	20,280 92
RESTE.....	66,710 fr. 02 c.

Que nous avons passés, suivant notre usage, par le débit de Profits et Pertes.

Pendant le deuxième semestre, le montant des effets entrés au Contentieux a été de.....	30,780 fr. 60 c.
Sur lesquels nous avons recouvré	1,934 85
Solde au 30 juin 1871.....	<u>28,845 fr. 75 c.</u>

Nous avons également imputé sur ce solde le produit des recettes que nous avons effectuées pendant le semestre sur notre Contentieux ancien, soit.....

12,003 fr. 83 c.

Et nous avons éteint, en le passant par le débit de notre compte de Profits et Pertes, le reliquat de...

16,841 fr. 92 c.

Souscriptions, Ventes et Achats de Fonds publics pour compte de tiers.

Ce chapitre, qui s'était élevé l'année dernière à 214,195,880 fr. 06 c. n'a atteint, cette année, que le chiffre de...

106,162,498 08

La diminution est de

108,033,381 fr. 98 c.

Agences.

Nos Agences d'Outre-mer sont comprises, cette année, dans le total de nos affaires, pour une somme de 563,026,408 fr. 46 c., savoir :

Transactions sur place.....	359,745,693 fr. » c.
Tirages sur France et sur l'Étranger.....	65,317,552 53
Remises faites au Comptoir et comprises dans le chapitre de nos escomptes réunis.....	137,963,162 93
Ensemble.....	<u>563,026,408 fr. 46 c.</u>

Nos Agences ont participé à ces diverses opérations dans les proportions suivantes :

Transactions sur place.

Agence de Bombay.....	27,186,911 fr. » c.
— Calcutta.....	48,913,415 »
— Hong-Kong et annexe de Saïgon.....	31,926,598 »
— Shang-Haï et annexe de Yokohama.....	77,443,616 »
— La Réunion.....	11,227,123 »
— Londres.....	143,286,157 »
— Alexandrie.....	19,761,873 »
	<u>359,745,693 fr. » c.</u>

Tirages.

	Sur France.	Sur l'Étranger.	Totaux.
Agence de Bombay.....	651,736 58	17,410,788 90	18,062,525 48
— Calcutta.....	843,441 02	10,291,267 »	11,134,708 02
— Hong-Kong et annexe de Saïgon.....	1,816,718 73	3,442,039 87	5,258,758 60
— la Réunion.....	2,760,367 »	» »	2,760,367 »
— Shang-Haï et annexe de Yokohama.....	3,417,634 40	13,966,131 72	17,383,766 12
— Londres.....	1,505,732 05	» »	1,505,732 05
— Alexandrie.....	5,794,379 26	3,417,316 »	9,211,695 26
	<u>16,790,009 04</u>	<u>48,527,543 49</u>	<u>65,317,552 53</u>

Remises.

	Sur France.	Sur l'Étranger.	Totaux.
Agence de Bombay.....	2,769,290 34	27,668,498 15	30,437,788 49
— Calcutta.....	9,504,018 95	21,775,436 76	31,279,455 71
— Hong-Kong et annexe de Saïgon.....	5,115,377 55	9,274,684 40	14,390,061 95
— la Réunion.....	3,601,913 30	281,246 90	3,883,160 20
— Shang-Haï et annexe de Yokohama.....	12,164,991 96	30,812,699 85	42,977,691 81
— Londres.....	1,398,452,42	» »	1,398,452 42
— Alexandrie.....	6,371,159 85	7,225,392 50	13,596,552 35
	<u>40,925,204 37</u>	<u>97,037,958 56</u>	<u>137,963,162 93</u>

Il résulte des tableaux qui précèdent, comparés à ceux que nous avons mis sous vos yeux l'année dernière, que les transactions locales ont diminué de 582,953,117 fr. » c.
 Les tirages de 88,182,026 22
 Et les remises de ... 106,834,851 »

Ce qui produit, sur l'ensemble des opérations, une diminution de 777,969,994 fr. 22 c.

Pendant l'exercice dont nous avons à vous rendre compte, les produits de nos Agences ont été de 2,982,821 fr. 28 c.

Soit 1,354,526 fr. 71 c. pour le premier semestre,
 Et 1,628,294 » 57 » » deuxième semestre.

Ensemble .. 2,982,821 fr. 28 c. pour l'exercice 1870-71.

Dans ce total figure une somme de 915,429 fr. 31 c. que nous avons prélevée sur la réserve spéciale de change destinée à couvrir les frais de rapatriement de nos capitaux dans l'extrême Orient. Cette réserve, qui s'élevait l'année dernière à 1,361,957 fr. 75 c., se trouve ainsi réduite à 446,528 fr. 44 c., qui représentent exactement la marge nécessaire pour assurer le retour, en nos mains, du solde débiteur de nos Agences au 31 mars dernier.

Par suite de la nécessité d'amortir les nouvelles pertes que nos Agences nous ont paru devoir être appelées à subir, tant sur leur contentieux ancien que sur les créances tombées en souffrance pendant l'exercice, nous avons appliqué à cet amortissement une somme de 1,500,493 fr. 59 c., qui réduit à 1,482,327 fr. 69 c. le contingent pour lequel nos Agences figurent cette année dans l'ensemble de nos bénéfices.

Nous avons à attirer spécialement votre attention sur les opérations des trois Agences que nous avons fondées à Lyon, Marseille et Nantes.

Indépendamment des remises qu'elles ont faites au Comptoir, pendant le cours de l'exercice, et qui sont comprises au chapitre de nos escomptes réunis pour 72,586,022 fr. 88 c.
 elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 500,153,031 70
 ce qui porte à 572,739,054 fr. 58 c.
 le montant de leurs opérations.

Elles ont versé à l'actif de notre compte de Profits et Pertes, tant pour intérêts du capital de roulement mis à leur disposition par le Comptoir, que pour bénéfices nets réalisés sur leurs opérations, une somme de 1,480,340 fr. 40 c.

Nous venons de vous soumettre nos opérations pendant l'exercice 1870-1871.

Permettez-nous, avant de vous en faire connaître les résultats, de jeter avec vous un coup d'œil rétrospectif sur les événements qui se sont accomplis depuis notre dernière réunion, et de vous rendre compte des résolutions que nous avons cru devoir prendre pour sauvegarder les intérêts placés entre nos mains.

Il serait superflu de vous rappeler la rapidité avec laquelle se succédèrent nos premières défaites. — Dès le commencement du mois d'août, nous ne pûmes nous dissimuler la gravité exceptionnelle de la situation, et nous dûmes nous mettre en mesure de traverser la crise terrible qui se préparait.

Notre tâche était difficile :

Au fur et à mesure que l'ennemi envahissait les provinces de l'Est, les correspondants du Comptoir, dans ces contrées, nous apportaient, en toute hâte, les valeurs de leur portefeuille. En même temps, les banquiers et le commerce de Paris s'adressaient à nous pour l'escompte de leur papier, et le public se pressait à nos guichets pour retirer ses dépôts.

Le Comptoir fit accueil à tous ceux qui s'adressèrent à lui, et nous pouvons dire, avec un sentiment de juste fierté, que, pendant la période critique dont nous venons de parler, nous fûmes, pour ainsi dire, les seuls intermédiaires entre la Banque de France, les Banquiers et le Commerce de Paris et des Départements.

D'un autre côté, grâce au portefeuille constamment mobilisable qui forme la contre-partie de nos dépôts, les retraits de fonds s'effectuaient sans la moindre difficulté. Malgré la sécurité qui résultait pour nous de cet état de choses, la prudence nous avait conseillé, dès le début de la guerre, d'envoyer l'ordre télégraphique aux Directeurs de nos Agences hors d'Europe, de nous remettre la plus grande partie de leurs fonds, même au prix d'un sacrifice sur les changes.

Bien que nos Agents aient exécuté ces instructions avec toute la rapidité désirable, leurs remises ne purent arriver à Paris avant le blocus ; mais, hâtons-nous de vous le dire, ce retard n'a entraîné pour nous aucun préjudice ; car, grâce à notre portefeuille, nos ressources métropolitaines avaient suffi surabondamment pour satisfaire nos déposants, bien que nous leur ayons remboursé près de 40 millions de francs en une semaine.

Aussitôt que la marche des Prussiens sur Paris nous menaçait d'un blocus prochain, nous fîmes partir pour Nantes une notable partie de notre personnel et notre portefeuille de Province.

En quelques jours, un service complet fut organisé au siège de notre Agence.

Simultanément, nous transportions à Londres, à l'Agence du Comptoir, nos valeurs sur l'Étranger, et nous y établissions un service spécial chargé de continuer nos opérations avec nos correspondants à l'Étranger et nos Établissements dans l'extrême Orient.

Ces deux délégations, qui se complétaient l'une par l'autre, ont fonctionné à notre entière satisfaction pendant la durée de la guerre. La délégation de Nantes n'a cessé d'être en rapport avec nos correspondants de France et de traiter avec eux, comme en temps normal, les affaires courantes.

En outre, elle a suivi avec le plus grand soin la liquidation de notre portefeuille, et obtenu, eu égard surtout aux difficultés de la situation, des résultats très-satisfaisants.

De son côté, la délégation de Londres maintenait la régularité de nos communications avec nos Agences d'Outre-mer. C'est elle qui a reçu les importantes remises que ces Établissements nous ont adressées, et qui représentaient plus de 50 0/0 du montant de leur débit avant la guerre.

L'expérience que nous avons faite dans cette circonstance, nous

prouve que, même dans les moments les plus critiques, quelques semaines suffissent pour ramener en nos mains les capitaux dont nos Agences disposent.

La fin de la guerre étrangère n'avait pas amené la fin de nos épreuves. Nous n'avons pas à vous rappeler par suite de quel fâcheux concours de circonstances les services publics furent contraints de quitter Paris après l'insurrection du 18 mars. L'Administration des Postes n'étant plus entre les mains de l'autorité légale, nous comprîmes que nous allions être une seconde fois séquestrés du monde entier, et aussitôt il fut décidé que notre Administrateur délégué se transporterait à Versailles avec la plus grande partie de nos valeurs et quelques employés. Nos correspondants se mirent immédiatement en rapports avec ce service provisoire; chaque jour des courriers partis de Versailles et de Paris échangeaient nos lettres à Saint-Denis, et par ce moyen, qui maintenait le cours régulier de nos relations avec la France et l'Étranger, le Conseil et nos bureaux ont pu continuer de fonctionner à Paris, sans la moindre interruption.

Vous serez heureux d'apprendre, Messieurs, que, malgré les dangers auxquels ils étaient exposés, plusieurs de nos Administrateurs et les Censeurs, qui n'avaient pas quitté Paris pendant l'insurrection, se sont réunis tous les jours au Comptoir, encourageant par leur présence et leur fermeté le personnel resté à son poste.

Telles sont, Messieurs, les difficultés que la guerre étrangère et la guerre civile nous ont suscitées; tels sont les efforts que nous avons faits pour les surmonter. Nous ne parlerons qu'en passant des devoirs de patriotisme que votre Conseil a tenu à honneur de remplir, en mainte-

nant aux employés du Comptoir, qui ont été appelés sous les drapeaux, pendant la guerre avec la Prusse, comme soldats rappelés, gardes mobiles et gardes nationaux mobilisés, l'intégralité de leurs appointements; et en contribuant, par des dons répétés, au soulagement des nombreuses infortunes qui se sont produites pendant ces derniers mois.

Nous espérons que vous approuverez la conduite tenue par vos mandataires dans ces temps difficiles. Vous comprendrez aussi la nécessité dans laquelle nous nous sommes trouvés, d'écarter de nos services des employés de nationalité allemande, qu'un établissement français ne pouvait plus conserver après la guerre cruelle que vient de nous faire le peuple auquel ils appartenaient.

Ces employés ont été remplacés par des Agents français, formés à l'école du Comptoir.

Nous sommes convaincus que le nouveau personnel sera à la hauteur des fonctions dont il a été investi.

Voici maintenant quels ont été les résultats de nos opérations :

Compte de Profits et Pertes.

Les bénéfices résultant de nos opérations se sont élevés :

Pour le premier semestre, à.....	3,019,565 fr. 53 c.
Pour le deuxième semestre, à.....	4,290,274 36
Ensemble.....	7,309,839 fr. 89 c.

Report..... 7,309,839 fr. 89 c.

Dont il y a lieu de déduire :

Pour les frais généraux, les honoraires et les appointements.	}	1 ^{er} semestre	828,141 fr. 60 c.	
		2 ^e semestre	672,187	05
Pour le réescompte du portefeuille.	}	Au 31 déc. 70	435,800	»
		Au 30 juin 71	447,035	»
Total.....			1,783,163	65
Produit net.....			5,526,676 fr. 24 c.	

Applicables, savoir :

Au premier semestre, pour 2,055,623 fr. 93 c.

Au deuxième semestre, pour 3,471,052 31

Nous avons déjà réparti au mois de février dernier, pour intérêt statutaire de 2 0/0 aux 160,000 actions..... 1,600,000 »

Reste aujourd'hui disponible..... 3,926,676 fr. 24 c.

Nous vous proposons, tout d'abord, de prélever..... 1,100,000 fr. » c. en prévision des pertes éventuelles pouvant résulter de la liquidation des effets prorogés restant dans notre portefeuille, et de nos avances sur marchandises incendiées dans les Magasins généraux, et de répartir le solde de la manière suivante :

A reporter..... 1,100,000 fr. » c. 3,926,676 fr. 24 c.

Reports..... 1,100,000 fr. » c. 3,926,676 fr. 24 c.

1 ^o Intérêt statutaire de		
2 0/0 sur 160,000 actions.	1,600,000	»
2 ^o Supplément de dividende.....	1,200,000	»
Reliquat.....	26,676	24
Total égal.....	3,926,676 fr. 24 c.	

Dividende.

Vous avez déjà reçu au mois de février dernier, sur les produits du 1^{er} semestre, l'intérêt statutaire de 10 fr. par action.

Nous vous proposons aujourd'hui de vous distribuer sur le bénéfice du semestre, en sus de l'intérêt statutaire de 10 francs, un dividende de 7 fr. 50 par action.

Cette répartition portera le revenu de l'année à 27 fr. 50, soit à 5 1/2 0/0 par action de 500 francs.

Si vous adoptez notre proposition, les 17 fr. 50 formant le complément du dividende de l'exercice 1870-1871, seront payés à la Caisse du Comptoir à partir du 1^{er} août prochain.

Avant de terminer ce rapport, nous avons à remplir un devoir qui nous tient au cœur. Nous vous prions de vous associer à nous pour remercier les Employés du Comptoir du dévouement qu'ils n'ont cessé de nous montrer pendant les jours d'épreuves que nous venons de traverser.

Nous ne nous séparerons pas non plus sans témoigner notre reconnaissance à MM. les Membres de notre Conseil d'Escompte, qui nous ont prêté, pendant la guerre et pendant la Commune, avec le zèle et le dévouement que vous leur connaissez, le concours de leurs lumières et de leur expérience.

RAPPORT

DE MESSIEURS LES CENSEURS

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

LE 29 JUILLET 1871

Par **M. FORGET**, l'un d'eux.

MESSIEURS,

Avant d'entrer dans l'examen des comptes qui viennent de vous être présentés, nous voulons nous associer aux hommages rendus à la mémoire du Directeur, M. Biesta, et des deux Administrateurs, MM. Niel et Legendre, que nous avons eu le malheur de perdre depuis notre dernière réunion. Avec nous, vous les avez honorés de votre estime et de vos sympathies depuis nombreuses années. Nous devions espérer les posséder longtemps encore ; ils ont succombé, frappés directement ou indirectement par les malheurs de la patrie. Honneur à leurs sentiments et à leur souvenir !

Les circonstances difficiles dans lesquelles s'est écoulé l'exercice 1870-1871, ont démontré toute la solidité de l'institution du Comptoir. Cette épreuve répondra victorieusement aux craintes exprimées quel-

quefois sur les Agences à l'étranger, en raison de leur distance de la métropole.

En France, on n'est pas encore habitué à considérer les comptoirs éloignés comme présentant la même sécurité que ceux qui sont plus près de nous; mais aujourd'hui, par la télégraphie, les distances ne sont-elles pas supprimées? Quand on peut envoyer une dépêche aux Indes en huit heures, n'est-on pas en rapports plus immédiats qu'on ne l'était avec Marseille il y a trente ans? Alors qu'au temps où nous sommes, les peuples ont trop d'exubérance pour pouvoir vivre exclusivement chez eux; qu'il y a obligation d'échanges entre eux dans le monde entier, il faut bien se décider à aller sur les marchés étrangers et surtout à ne point nous effrayer des distances, qui sont, pour ainsi dire annulées. La sécurité maintenant est partout et nulle part. Nous venons de voir, par les malheureux événements qui nous ont dernièrement accablés, qu'elle peut être quelquefois plus grande en Chine qu'à Paris. Un des avantages du Comptoir est précisément la division de ses risques sur un grand nombre des points du globe. Grâce à cette situation, le Comptoir a supporté la terrible crise que nous venons de traverser, en satisfaisant complètement et facilement à toutes les obligations de ses services. Suivant les ordres donnés et exécutés en vue de difficultés de toute nature qu'il était prudent de prévoir, on a pu rapatrier une grande partie des capitaux disséminés dans les Agences à l'étranger. Lors du siège de Paris, notre service spécial de Nantes est devenu notre établissement principal en France; il correspondait avec la province, tandis que notre service spécial de Londres correspondait avec l'étranger. Le Comptoir de Paris, enfermé d'une manière absolue dans les fortifications pendant tout le temps du siège, n'a jamais cessé son fonctionnement. Durant les plus mauvais jours de la Commune, les Administrateurs qui étaient à l'intérieur, et les Censeurs, restés à leur poste, d'accord

avec la délégation établie à Versailles, ont pu heureusement, bien secondés par un personnel dévoué, défendre utilement les intérêts du Comptoir.

Les Conseillers d'Escompte n'ont pas, non plus, fait défaut.

Actuellement, Messieurs, la sécurité est revenue, tous les services ont repris leur place; les écritures faites en dehors de l'établissement central ont pu être régularisées. Le contrôle des opérations, leur exactitude, tout nous indique que le fonctionnement a été rigoureusement bon. Quoique les résultats ne soient pas aussi avantageux que les années précédentes, nous pensons que vous les trouverez relativement satisfaisants, après les événements qui ont frappé notre malheureux pays.

Les affaires ont diminué sur l'année dernière de 4,315,640,893 fr. 38 c., et le solde au 30 juin des espèces déposées en compte courant n'était plus que de 20,454,643 fr. 98 c. Néanmoins, un tel chiffre indique encore suffisamment que le Comptoir s'est maintenu dans la confiance que lui accorde le public, et que la diminution de ses comptes d'espèces est plutôt la conséquence des besoins qu'il a fallu satisfaire, qu'un effet de la crainte.

Le Contentieux nouveau, déduction faite des rentrées opérées sur l'ancien, était, au 31 décembre, de 66,710 fr. 02 c.; — celui du deuxième semestre était, au 30 juin, de 16,841 fr. 92 c. — Ces deux sommes ont été passées, comme d'habitude, au débit du compte Profits et Pertes.

La diminution des affaires des Agences a été de 777,969,994 fr. 22 c. — C'est la conséquence naturelle de la privation de leurs capitaux, en grande partie renvoyés, conformément aux ordres qui leur avaient été

donnés ; c'était une nécessité, afin d'être en mesure de satisfaire à tous les besoins qui pouvaient naître pour l'Établissement central. — Ce rapatriement des capitaux, toujours prévu dans nos comptes, a rendu disponible une somme de 915,429 fr. 31 c., qui a été prélevée sur le compte « RÉSERVE DE CHANGE », pour être portée au crédit de nos Profits et Pertes. — Par suite de ce prélèvement, la réserve spéciale de change, pour le rapatriement du stock des Agences au 31 mars dernier, est réduite de 1,631,957 fr. 75 c. à 446,528 fr. 44 c. — D'un autre côté, en prévision des créances en souffrance des Agences, et pour amortir les pertes qui peuvent en résulter, il a été appliqué à cet amortissement une somme de 1,500,493 fr. 59 c. Nous estimons que cette évaluation est sagement faite.

Les Agences, en France, de Lyon, Marseille, Nantes, ont fait un chiffre d'affaires de 572,739,054 fr. 58 c., et ont donné un bénéfice de 1,480,340 fr. 40 c. ; toutes ces opérations ont été bien faites. Plusieurs lois de prorogation des effets venus à échéance pendant nos malheurs publics, ont produit un certain nombre de billets en souffrance ; en outre, les marchandises incendiées dans les entrepôts ont laissé entre nos mains des warrants manquant de leur principale garantie. — Il faut supposer qu'en fin de compte il en résultera des pertes. — Une somme de 1,100,000 fr. est mise en réserve pour parer à ces éventualités ; nous pensons qu'elle devra être plus que suffisante.

En résumé, Messieurs, après avoir supporté ces temps de calamité, votre Conseil d'administration vous propose un dividende de 7 fr. 50 c. outre l'intérêt statutaire de 4 0/0, ce qui forme pour l'année 27 fr. 50 c. par action de 500 fr., soit 5 1/2 0/0. — Nous espérons que vous penserez avec nous que c'est là un résultat qui prouve la vitalité du Comptoir

et sa bonne administration. — Vous pouvez, en toute confiance, voter cette répartition parfaitement acquise.

Le Comptoir a, comme vous l'avez vu, employé des sommes importantes en dons patriotiques et en secours aux malheureux ; il a maintenu les appointements de tous les employés absents pour le service de la patrie ; il a donné des gratifications bien méritées à d'autres, restés pour la défense de l'Établissement. — Quelles que soient les sommes ainsi dépensées, nous avons approuvé de grand cœur ces dispositions. — Ce n'est qu'une faible récompense des services rendus. — Nous ne saurions trop dire combien nous sommes heureux de pouvoir rendre un hommage public au dévouement de tout le personnel du Comptoir.

1° ESCOMPTE DES EFFETS SUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.

DATES.		EFFETS.	SOMMES.
JUIN 1870 (du 16)...	13 jours ouvrables.....	51.263	fr. c. 36.886.403 »
JUILLET.....	26 —	115.521	75.287.549 44
AOUT.....	26 —	100.879	71.346.641 76
SEPTEMBRE.....	26 —	36.569	27.681.833 37
OCTOBRE.....	26 —	823	1.256.352 48
NOVEMBRE.....	25 —	839	3.285.548 80
DÉCEMBRE.....	27 —	443	8.561.477 89
JANVIER 1871.....	26 —	164	885.643 43
FÉVRIER.....	24 —	3.895	6.122.517 44
MARS.....	27 —	161.594	113.135.859 48
AVRIL.....	25 —	5.519	7.484.845 28
MAL.....	27 —	13.203	9.114.753 99
JUIN.....	26 —	43.921	47.058.231 80
<u>324 jours ouvrables.</u>		<u>534.633</u>	<u>408.107.658 16</u>
Moyenne des effets.....			763 52
Moyenne des escomptes par jour.....			1.259.900 17

2° ESCOMPTE DES EFFETS

ACCOMPAGNÉS DE RÉCÉPISSÉS DE MARCHANDISES.

DATES.		EFFETS.	SOMMES.
JUIN 1870 (du 16)...	13 jours ouvrables.....	108	fr. c. 650.600 »
JUILLET.....	26 —	133	980.900 »
AOUT.....	26 —	227	1.613.510 »
SEPTEMBRE.....	26 —	67	521.830 »
OCTOBRE.....	26 —	47	129.530 »
NOVEMBRE.....	25 —	39	198.450 »
DÉCEMBRE.....	27 —	128	830.577 »
JANVIER 1871.....	26 —	23	358.840 »
FÉVRIER.....	24 —	20	115.296 »
MARS.....	27 —	54	482.030 »
AVRIL.....	25 —	11	21.060 »
MAL.....	27 —	6	10.050 »
JUIN.....	26 —	1	9.000 »
<u>324 jours ouvrables.</u>		<u>864</u>	<u>5.921.613 »</u>
Moyenne des escomptes par mois.....			493.467 75

3° ENCAISSEMENT DES EFFETS
SUR PARIS, LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.

DATES.	EFFETS.	SOMMES.
JUIN 1870 (du 16).. 13 jours ouvrables.....	45.810	4.984.521 32
JUILLET..... 26 —	29.064	9.691.836 36
AOUT..... 26 —	43.065	13.871.826 »
SEPTEMBRE..... 26 —	9.539	3.142.966 37
OCTOBRE..... 26 —	1.185	460.858 72
NOVEMBRE..... 25 —	523	105.702 45
DÉCEMBRE..... 27 —	747	202.414 12
JANVIER 1871..... 26 —	660	120.063 76
FÉVRIER..... 24 —	440	244.165 12
MARS..... 27 —	5.625	2.048.290 05
AVRIL..... 25 —	2.233	604.786 09
MAI..... 27 —	2.201	587.974 19
JUIN..... 26 —	21.893	6.022.113 79
<u>324 jours ouvrables</u>	<u>132.985</u>	<u>42.087.518 34</u>
Moyenne des effets.....		316 48
Moyenne par jour des effets remis à l'encaissement.....		129.899 74

4° ESCOMPTE DES VALEURS SUR L'ÉTRANGER.

DATES.	EFFETS.	SOMMES.
JUIN 1870 (du 16).. 13 jours ouvrables.....	1.070	10.624.665 36
JUILLET..... 26 —	2.215	16.683.988 82
AOUT..... 26 —	2.139	17.623.243 76
SEPTEMBRE..... 26 —	1.354	12.738.340 87
OCTOBRE..... 26 —	23	84.599 80
NOVEMBRE..... 25 —	2	163.971 65
DÉCEMBRE..... 27 —	1	894.047 92
JANVIER 1871..... 26 —	11	565.596 05
FÉVRIER..... 24 —	292	10.882.384 45
MARS..... 27 —	1.105	7.789.732 02
AVRIL..... 25 —	657	9.448.252 69
MAI..... 27 —	564	8.765.348 56
JUIN..... 26 —	3.464	73.034.894 04
<u>324 jours ouvrables</u>	<u>12.897</u>	<u>169.299.065 99</u>
Moyenne des escomptes par jour.....		522.527 98

5° AVANCES SUR EFFETS PUBLICS ET VALEURS DIVERSES.

DATES.	SOMMES.
JUIN 1870 (du 16).....	fr. c. 745.627 45
JUILLET.....	2.603.813 30
AOUT.....	2.222.996 90
SEPTEMBRE.....	797.748 15
OCTOBRE.....	834.991 75
NOVEMBRE.....	530.311 70
DÉCEMBRE.....	1.440.486 65
JANVIER 1871.....	561.749 20
FÉVRIER.....	1.046.049 35
MARS.....	892.400 80
AVRIL.....	719.175 »
MAI.....	415.917 75
JUIN.....	1.286.258 25
	<u>14.097.526 25</u>
Moyenne des avances par mois.....	1.174.793 85

6° ACCEPTATIONS ET CRÉDITS SUR NANTISSEMENTS.

DATES.	SOMMES.
JUIN (1870) du 16.....	fr. c. 685.763 63
JUILLET.....	4.441.268 55
AOUT.....	2.206.464 19
SEPTEMBRE.....	4.274.177 44
OCTOBRE.....	2.392.217 74
NOVEMBRE.....	1.085.265 82
DÉCEMBRE.....	425.777 53
JANVIER 1871.....	394.243 80
FÉVRIER.....	547.520 71
MARS.....	2.683.498 49
AVRIL.....	260.148 24
MAI.....	165.235 24
JUIN.....	7.925.732 15
	<u>27.487.313 53</u>
Moyenne des crédits par mois.....	2.290.609 45

CAISSE.

Table of financial data for the Caisse, showing RECETTES and DÉPENSES from June 1870 to June 1871. Includes monthly entries and a final balance.

MOUVEMENT DES COMPTES COURANTS D'ESPÈCES.

Table showing the movement of current accounts in specie, with columns for ENTRÉES and SORTIES from June 1870 to June 1871.

ÉTAT GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS
Exercice 1869-1870 comparé avec l'Exercice 1870-1871.

Main financial statement table with multiple columns: ESCOMPTES SUR BORDEREAUX, ESCOMPTES SUR RÉCÉPISSE DE MARCHANDISES, ESCOMPTES AUX CORRESPONDANTS DE PROVINCE, ESCOMPTES DES VALEURS SUR L'ÉTRANGER, VALEURS A L'ENCAISSEMENT, TOTAUX DES ESCOMPTES ET DES ENCAISSEMENTS, AVANCES SUR FONDS PUBLICS ET VALEURS DIVERSES, ACCEPTATIONS ET CRÉDITS SUR NANTISSEMENT, OPÉRATIONS SUR PLACE DE NOS AGENCES EN FRANCE, OPÉRATIONS SUR PLACE DE NOS AGENCES DANS LES COLONIES FRANÇAISES ET A L'ÉTRANGER, SOUSCRIPTIONS, VENTES ET ACHATS DE FONDS PUBLICS, TOTAUX GÉNÉRAUX. Includes a SEMESTRES COMPARÉS section at the bottom.

PROFITS ET PERTES

PORTEFOLLES.

	PARIS.		PROVINCE.		ÉTRANGER.		
	ENTRÉES.	SORTIES.	ENTRÉES.	SORTIES.	ENTRÉES.	SORTIES.	
Soled au 15 juin 1870.	13,503	34,778,591 14	44,958	38,109,816 73	1,325	26,216,287 05	
Juin du 16 au 30.	16,979	19,436,847 71	50,202	23,084,676 61	1,070	10,624,665 36	
JULIET.	33,965	36,369,539 94	110,753	49,590,735 86	2,215	16,683,998 82	
AOUT.	34,705	33,123,183 96	109,406	53,708,793 80	2,139	17,623,243 76	
SEPTEMBRE.	19,250	18,822,472 85	26,923	12,324,156 89	1,354	12,738,340 87	
OCTOBRE.	1,388	1,677,689 89	730	280,168 72	23	84,599 80	
NOVEMBRE.	1,360	3,544,179 24	13	56,034 25	2	163,974 65	
DECEMBRE.	1,136	9,538,434 92	182	48,709 33	1	894,047 92	
JANVIER 1871.	619	1,315,836 86	238	48,709 33	1	565,506 05	
FÉVRIER.	3,404	6,045,270 52	951	436,708 04	11	84,986 70	
MARS.	25,702	45,665,623 93	141,577	69,972,555 60	291	68,194 18	
AVRIL.	2,713	4,341,447 31	5,050	3,769,184 06	425	236,264 75	
MAI.	2,857	3,802,946 01	12,553	5,909,832 17	8,397	5,027,396 65	
JUN.	13,355	24,109,604 »	52,460	28,979,741 59	3,464	8,765,348 56	
Soled au 30 juin 1871.	170,936	242,599,667 38	556,042	286,472,160 64	14,463	73,034,894 04	
	170,936	170,074	556,042	286,472,160 64	14,222	14,222	
		862		556,042	286,472,160 64		195,515,363 64
		170,074		556,042	286,472,160 64		14,222
		242,599,667 38		286,472,160 64			195,515,363 64
		170,936		556,042			14,222
		242,599,667 38		286,472,160 64			195,515,363 64

RÉCAPITULATION.

	PARIS.		PROVINCE.		ÉTRANGER.	
	ENTRÉES.	SORTIES.	ENTRÉES.	SORTIES.	ENTRÉES.	SORTIES.
Soled au 15 juin 1870.	68,291	53,146,189 68	52,017	218 32	1,070	10,624,665 36
Juin du 16 au 30.	146,933	102,644,274 62	132,000	104,080,031 66	2,215	16,683,998 82
JULIET.	146,310	104,455,221 52	172,438	136,678,003 41	2,139	17,623,243 76
AOUT.	47,529	44,084,970 61	50,634	57,145,680 87	1,354	12,738,340 87
SEPTEMBRE.	2,141	2,042,458 41	4,553	7,484,051 38	23	84,599 80
OCTOBRE.	1,375	3,709,197 14	2,230	5,263,518 26	2	163,974 65
NOVEMBRE.	1,319	10,488,516 93	1,828	6,930,098 11	1	894,047 92
DECEMBRE.	858	17,930,142 24	1,457	7,630,098 11	11	84,986 70
JANVIER 1871.	4,667	123,455,911 55	2,743	19,546,691 63	425	236,264 75
FÉVRIER.	168,378	123,455,911 55	186,674	123,940,541 99	8,397	5,027,396 65
MARS.	8,420	17,538,884 06	11,345	15,165,354 50	3,464	8,765,348 56
AVRIL.	15,974	18,478,126 74	21,528	25,483,487 19		
MAI.	69,279	126,124,239 65	70,206	133,856,042 99		
JUN.						
Soled au 30 juin 1871.	741,200	724,587,191 66	725,616	695,260,299 27	15,584	29,326,922 39
	741,200	741,200	725,616	695,260,299 27	15,584	29,326,922 39
		724,587,191 66		695,260,299 27		29,326,922 39
		741,200		695,260,299 27		29,326,922 39
		724,587,191 66		695,260,299 27		29,326,922 39
		741,200		695,260,299 27		29,326,922 39
		724,587,191 66		695,260,299 27		29,326,922 39

PROFITS

1^{er} SEMESTRE 1870-1871.

Du 16 Juin au 31 Décembre 1870.

Solde au 15 juin 1870.....		306.942 92		
Intérêts, changes et commissions perçus	sur les bordereaux admis à l'escompte.....	296.757 21	4.253.751 54	4.560.694 46
	sur les opérations diverses.....	165.457 41		
	sur les remises à encaisser.....	66.023 89		
	sur les comptes courants.....	1.432.594 11		
	sur les Agences à l'étranger et dans les colonies..	1.204.645 65		
	sur les Agences en France.....	93.058 70		
	sur les valeurs étrangères.....	865.056 95		
Intérêts, changes, commissions et pertes payés	sur les avances sur effets publics.....	120.827 43	1.394.418 91	2.358.360 51
	sur les valeurs en dépôt (droit de garde).....	9.330 19		
	sur les réescomptes à la Banque de France....	371.120 42		
	sur les opérations diverses.....	151.758 10		
	sur les comptes courants.....	427.540 39		
Frais généraux.....	sur les comptes d'espèces.....	444.000 »		
	Appointments.....	659.504 60	828.141 60	
	Ports de lettres et papiers timbrés.....	41.051 65		
Divers.....	127.585 35			
Réescompte du portefeuille au 31 décembre 1870.....		135.800 »		
Solde créditeur au 31 décembre 1870.....				2.202.333 95
A DÉDUIRE :				
Prélèvement pour l'ex- tinction du contentieux	Solde des effets tombés en souffrance pendant le semestre.....	86.990 94	66.710 02	146.710 02
	Montant des remboursements sur le contentieux ancien.....	20.280 92		
Prélèvement applicable	à la gratification des employés.....	60.000 »	80.000 »	
	à la Caisse de prévoyance.....	20.000 »		
Bénéfice net.....				2.055.623 93
RÉPARTITION :				
Intérêts statutaires, 2 0/0..... 10 Fr.....				1.600.000 »
Dividende supplémentaire.....				» »
A Profits et Pertes. — Solde non réparti.....				455.623 93
Somme égale.....				2.055.623 93

ET PERTES.

2^e SEMESTRE 1870-1871.

Du 15 décembre 1870 au 30 juin 1871.

Solde au 31 décembre 1870.....		591.423 93		
Intérêts, changes, et commissions perçus	sur les bordereaux admis à l'escompte.....	327.803 66	8.366.559 75	8.957.983 68
	sur les opérations diverses.....	2.606.132 72		
	sur les remises à encaisser.....	125.330 26		
	sur les comptes courants.....	1.874.227 17		
	sur les Agences à l'étranger et dans les colonies	1.614.516 89		
	sur les Agences en France.....	1.387.281 70		
	sur les valeurs étrangères.....	325.375 70		
Intérêts, changes commissions et pertes payés	sur les avances sur effets publics.....	99.796 60	4.115.243 47	
	sur les valeurs en dépôt (droit de garde).....	6.095 05		
	sur les réescomptes à la Banque de France....	4.000 61		
	sur les opérations diverses.....	2.949.043 82		
	sur les comptes courants.....	1.022.639 49		
Frais généraux.....	sur les comptes d'espèces.....	139.559 55	1.100.000 »	6.034.465 52
	Appointments.....	553.641 27		
	Ports de lettres et papiers timbrés.....	19.249 50		
Réescompte du portefeuille au 30 juin 1871.....		147.035		
Solde créditeur au 30 juin 1871.....				2.923.518 16
A DÉDUIRE :				
Prélèvement pour l'extinction du contentieux	Solde des effets tombés en souffrance pendant le semestre.....	28.845 75	16.841 92	96.841 92
	Montant des remboursements sur le contentieux ancien.....	12.003 83		
Prélèvement applicable	à la gratification des employés.....	60.000 »	80.000 »	
	à la Caisse de prévoyance.....	20.000 »		
Bénéfice net.....				2.826.676 24
RÉPARTITION :				
Intérêts statutaires, 2 0/0 10 fr.... 1.600.000 ⁰				3 1/2 17,50.....
Dividende supplémentaire, 1 1/2 7,50 1.200.000				
A Profits et Pertes. — Solde non réparti.....				26.676 24
Somme égale.....				2.826.676 24

BILAN AU 30 JUIN 1871.

ACTIF.			PASSIF.		
Caisse.....	{ Espèces en caisse..... 6.030.415 97 Espèces à la Banque... 3.042.628 03	9.073.044 »	Capital.....		80.000.000 »
Matières d'or et d'argent.....		31.908 87	Réserve.....		20.000.000 »
Portefeuille.....	{ Paris..... 10.690.616 93 Province..... 11.286.481 89 Étranger..... 7.349.823 57	29.326.922 39	Réserve éventuelle des Agences à l'étranger.....		446.528 44
Agences en Europe.....		70.330.585 17	Réserve éventuelle pour les warants et effets prorogés..		1.100.000 »
Agences hors d'Europe.....			Caisse de prévoyance des employés.....		588.711 99
Avances sur effets publics et actions diverses.....		3.206.400 »	Comptes courants d'espèces.....		20.454.543 98
Comptes courants débiteurs.....	{ Comptes de province. 12.301.882 56 Comptes de l'étranger. 22.558 819 79 Comptes divers..... 9.512.870 86	44.373.573 21	Comptes courants d'escompte.....		3.769.828 76
Effets en souffrance. Exercices clos, mémoire.....		1 »	Comptes, lettres de crédit.....		199.131 85
Récépissés de marchandises non renouvelés.....		2.271.569 56	Effets remis à l'encaissement { par divers..... 15.595.298 43 par faillites du Tribunal de commerce..... 105.508 73		15.700.807 16
Rentes française.....		16.788.464 33	Comptes courants créditeurs. { Comptes de province.... 9.575.060 40 Comptes de l'étranger... 12.098.251 15 Comptes divers..... 709.131 02		22.382.442 57
Immeubles.....		2.662.360 53	Acceptations et effets à payer.....		3 382.463 21
		178.064.829 06	Coupons à payer.....		6.646.147 74
			Dividendes du Comptoir à payer. { Semestres arriérés..... 420.512 12 Semestre 1 août 1871... 2.800.000 »		3.220.512 12
			Profits et pertes { Réescompte du portefeuille 147.035 » compte nouveau. { Bénéfice non réparti.... 26.676 2}		173.711 24
					178.064.829 06

ÉTAT COMPARATIF DES QUATRE DERNIERS EXERCICES.

MONTANT DES OPÉRATIONS.							
EXERCICE 1867-1868.		EXERCICE 1868-1869.		EXERCICE 1869-1870.		EXERCICE 1870-1871.	
Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.
1.438.824	1.279.561.150 88	1.474.206	2.281.150.573 60	1.475.241	3.086.606.386 84	681.379	1.770.965.493 46
MOUVEMENT DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES.							
	EXERCICE 1867-1868.	EXERCICE 1868-1869.	EXERCICE 1869-1870.	EXERCICE 1870-1871.			
Montant des escomptes et commissions divers ..	10.589.138 60	11.755.247 15	12.477.423 21	13.518.678 14			
Montant des réescomptes et prélèvements divers.....	6.589.138 60	5.195.247 15	5.437.423 21	9.118.678 14			
Bénéfice réparti.....	4.000.000 »	6.560.000 »	7.040.000 »	4.400.000 »			
Montant des dividendes par action.....	50 »	41 »	44 »	27 50			

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 29 JUILLET 1870.

L'an 1871, le samedi 29 juillet, à deux heures de relevée, les actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris, convoqués par un avis inséré dans les journaux d'annonces légales, conformément à l'article 35 des statuts, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, salle Herz, rue de la Victoire, 48, sous la présidence de M. A. Boissaye, Administrateur délégué.

Étaient présents :

MM. BRASSAC,	}	Administrateurs.
DU BOCHET,		
GILLET,		
LE VILLAIN,		
PAYEN,		
POIRIER,	}	Censeurs.
PREVOST,		
BERTHIER,		
FORGET,		

La séance est ouverte à deux heures.

M. le Président s'exprime en ces termes :

« Ma présence au fauteuil vous confirme un malheur que vous n'ignorez pas : le décès de M. Biesta. — M. Pinard, auquel revenait le droit de vous présider, est malheureusement retenu loin de nous par une maladie dont il n'est pas encore rétabli.

» Je réclame, Messieurs, votre bienveillance et j'ose compter sur votre indulgence pour me faciliter l'accomplissement des devoirs qui m'incombent aujourd'hui. »

M. le Président expose ensuite que les Actionnaires du Comptoir d'Escompte ont été convoqués en Assemblée générale, par avis insérés dans les journaux d'annonces légales, pour le 14 juillet courant, à l'effet :

1° D'entendre la lecture du compte rendu des opérations du Comptoir pendant l'exercice 1870-1871, ainsi que du rapport des Censeurs, et d'approuver, s'il y a lieu, les comptes;

2° De procéder à la réélection ou au remplacement de trois Administrateurs sortants, MM. Boissaye, Brassac et Le Villain, et d'un Censeur sortant, M. Drouin;

Qu'aux termes de l'article 36 des statuts, les délibérations de l'Assemblée générale ne sont valables, dans une première réunion, qu'autant que cent Actionnaires au moins, non compris les Membres du Conseil d'administration et du Comité de censure, y ont participé, et que l'Assemblée réunit un sixième au moins du fonds social, soit 26,666 actions ;

Que le nombre des actions déposées dans le délai prescrit par le para-

graphe 3 de l'article 33 des statuts ayant été insuffisant, et la réunion convoquée pour le 14 juillet ne pouvant dès lors se constituer régulièrement, le Conseil d'administration, par un avis inséré dans les journaux d'annonces légales et autres journaux politiques et industriels, les 6 juillet et jours suivants, a convoqué de nouveau les Actionnaires en Assemblée générale pour aujourd'hui 29 juillet.

M. le Président termine cet exposé en faisant observer qu'aux termes du paragraphe 3 de l'article 37 des statuts, les membres présents à cette seconde réunion peuvent délibérer valablement, quels que soient leur nombre et celui des actions possédées par eux, mais seulement sur les objets à l'ordre du jour de la première réunion.

M. le Président constate ensuite que 137 actionnaires étrangers au Conseil d'administration et au Comité de censure ont signé la feuille de présence, et que les actions représentées s'élèvent à 6,442.

Les deux plus forts Actionnaires présents, MM. Faure Beaulieu et Barbet, sont invités à prendre place au bureau en qualité de Scrutateurs.

Les fonctions de Secrétaire sont remplies, conformément à l'article 39 des statuts, par M. Le Villain, membre et Secrétaire du Conseil d'administration.

Le bureau étant ainsi composé, M. le Président donne lecture de l'article 38 des statuts et de l'ordre du jour, tel qu'il a été arrêté par le Conseil d'administration sur la première convocation.

M. Boissaye, Président, donne lecture du rapport du Conseil d'ad-

ministration sur les opérations du Comptoir, du 16 juin 1870 au 31 juillet 1871.

M. Forget donne ensuite lecture du rapport du Comité de censure.

La lecture de ces deux rapports est écoutée avec la plus grande attention et suivie de nombreuses marques d'approbation.

Après avoir répondu à quelques questions qui sont posées au bureau par divers Actionnaires, M. le Président met aux voix l'approbation des comptes de l'exercice 1870-1871.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

En conséquence, le dividende afférent à l'exercice 1870-1871 est fixé à 27 fr. 50 c. par action, savoir : 10 francs pour le semestre du 16 juin 1870 au 31 décembre suivant, qui ont été payés le 1^{er} février dernier, et 17 fr. 50 c. pour la période du 31 décembre 1870 au 30 juin 1871, qui seront payables à la caisse du Comptoir, à partir du 1^{er} août prochain.

M. le Président demande à l'Assemblée si elle entend voter les nominations portées à l'ordre du jour par assis et levé, ou par voie de scrutin secret et individuel. M. le Président fait observer que ce dernier mode de votation est de droit, et qu'il y serait procédé si un Actionnaire en faisait la demande.

Aucun Actionnaire ne réclamant le scrutin secret, M. le Président met successivement aux voix la réélection de MM. Boissaye, Brassac et Le Villain.

Ces trois Administrateurs sont réélus à l'unanimité.

M. Drouin, Censeur sortant, est également réélu à l'unanimité.

Au moyen des nominations qui précèdent, le Conseil d'administration et le Comité de censure se trouvent composés ainsi qu'il suit :

Administrateurs : MM. Boissaye, Brassac, Callou, Du Bochet, Gillet, Laveissière, Le Villain, Ogereau, Payen, Poirier, Prévost, Thomas.

Censeurs : MM. Berthier, Drouin et Forget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 3 heures.

Signé : A. BOISSAYE, Administrateur délégué, Président.

FAURE BEAULIEU,	}	Scrutateurs.
BARBET,		
LE VILLAIN,		Secrétaire.